

l'arrestation du gouverneur Thorn. Outre ces représailles, les autorités belges firent la chasse à toutes les personnes du plat pays «suspçonnées d'avoir encore conservé des arrière-pensées pour le gouvernement légitime.» C'est ainsi qu'en 1832 un groupe d'habitants de Wormeldange et d'Ehnen – dont Nicolas Wellenstein et un ancêtre du professeur Nicolas Hein – furent assignés par voie d'huissier à comparaître à Arlon afin de témoigner contre Kohl d'Ehnen «accusé d'avoir affiché des proclamations du duc de Saxe-Weimar.» (82) Nous doutons que les témoins aient eu le courage de se rendre à Arlon.

Wellenstein semble également avoir été dans les confidences de cette association secrète d'orangistes belges qui, en 1833, pour protester contre le dénombrement du Grand-Duché, se proposait d'envoyer à la Conférence de Londres une députation de 117 notables. Nicolas Wellenstein figurait parmi les 8 délégués luxembourgeois; mais ne fut-il pas un des 77 délégués qui, en fin de compte, se refusèrent? Cette débandade ainsi que les conseils d'un plénipotentiaire d'une «cour amie» à la Conférence de Londres de s'abstenir, firent que le projet tomba à l'eau. (83)

En 1840, à l'occasion de l'inauguration de Guillaume II à Amsterdam, Nicolas Wellenstein fut promu chevalier de l'Ordre du Lion néerlandais. (85)

Dans la première Assemblée des États, il représenta le canton de Grevenmacher du 7. 6. 1842 au 29. 3. 1848. A retenir pour cette période qu'en 1845 Wellenstein réclama l'installation d'un port pour la ville de Grevenmacher. (86)

Le 19. 4. 1848 il fut élu à la Constituante. Ses interventions prouvèrent qu'il avait des idées plus larges que son frère Jean-Mathias. C'est ainsi qu'au cours de la discussion sur l'abolition du droit de timbre sur les journaux indigènes, il voulait aller assez loin en demandant d'étendre cette abolition aux journaux étrangers «dont la lecture, assurait-il, est d'une importance tout aussi grande que celle des journaux indigènes.» (87)

Il fit aussi partie de la commission de 7 membres élue le 20. 5. 1848 sur les instances de Ch. Munchen et de N. Metz pour – à la suite de l'adresse des ouvriers – «examiner la situation matérielle du pays et rechercher les moyens de soulager la classe ouvrière.» Dans son rapport daté du 21. 6. 1848, la Commission proposa au gouvernement de se procurer des fonds pour combattre le chômage en demandant au roi le versement anticipatif de la deuxième tranche pour l'achat du «Grunewald», qui ne venait à échéance qu'en 1849. On sait que Guillaume II donna suite à la demande du gouvernement. (88)

Nicolas Wellenstein fut, avec son frère Jean-Mathias, le baron de Blochausen et John Tudor, un des fondateurs de la *Société agricole* constituée le 8. 10. 1846 et dont les statuts furent agréés par arrêté r.g.-d. le même mois.

L'année d'après la société comptait 124 membres dont bon nombre étaient de notables propriétaires fonciers payant une cotisation de 30 francs. Ce groupement d'hommes éclairés employait pour les débats de ses réu-